



1, rue Ernest Mallard 18200 ST AMAND MONTROND
Tel: 02.48.96.04.16 Agrément n° 01801530

Exemple de parcours de formation au Permis B

Dès l'inscription du candidat, une évaluation de conduite est effectuée afin de pouvoir établir son profil et d'orienter sa formation pratique. Elle permet l'estimation du nombre d'heures de formation pratique qui sera affinée en fonction de l'évolution/progression de l'élève.

Nous proposons des cours en salle. Ceux-ci sont collectifs sauf exception.

Ils sont dispensés sur un écran télé par un support informatique par la box Codes Rousseau-Easy Système. Ils consistent en des tests qui sont programmés par le moniteur.

Celui-ci intervient après les 40 questions du test afin de corriger, d'expliquer et de répondre aux interrogations de chacun.

Cours de code de la route : Cours spécifique de code en salle par moniteur :

- Stationnements à alternance semi-mensuelle
- Calcul distance-arrêt / temps de réaction / distance de sécurité
- Alcool / Drogue / Médicaments / Dérivatifs de l'attention (téléphone, GPS, radio, passagers)
- Vitesse / Ceinture de sécurité
- Utilisation des feux (jour et nuit)
- Placements sur les giratoires - Voies d'accélération / décélération
- Apprendre à faire un constat amiable ...

Sujets des tests de code : Ils abordent tous les thèmes relatifs à la conduite et notamment à la sécurité routière :

Les dispositions légales en matière de circulation routière : ce thème traite de la signalisation, règles de circulation, de la vitesse, du positionnement sur la chaussée, de l'arrêt et du stationnement, du croisement et du dépassement.

Le conducteur : ce thème traite de la vigilance à l'égard des autres usagers, de la perception, évaluation des distances de sécurité, des déficiences du conducteur et des risques sur la conduite, et notamment de la conduite sous l'emprise d'alcool et/ou stupéfiants, de la fatigue, baisse de la vigilance, de l'influence des distracteurs (téléphone), et de la vitesse.

Les autres usagers : ce thème traite des usagers vulnérables, piétons, motos, véhicules lourds, transports en commun, véhicules d'intérêt général.

Réglementation générale et divers : ce thème traite des documents administratifs liés a

l'utilisation du véhicule, du permis à points, des principales infractions et sanctions, du transport de passagers et du chargement.

Précautions nécessaires en quittant le véhicule : ce thème traite des précautions et vérifications de sécurité en prenant et quittant le véhicule et de l'importance de la position de conduite sur l'efficacité de la conduite et la sécurité.

Eléments mécaniques et autres éléments liés à la sécurité : ce thème traite de l'entretien du véhicule, des éléments de sécurité et de dépannage élémentaires, des commandes, accessoires et témoins, et des pneumatiques.

Equipements de sécurité des véhicules : ce thème traite de l'installation sécurisée des enfants et des passagers adultes, ainsi que des équipements de sécurité des véhicules (ABS, EPS, AFU....)

Utilisation du véhicule et respect de l'environnement : ce thème traite de l'écomobilité, de la conduite économique et de la réglementation, concernant le bruit et la pollution.

Après obtention de l'ETG ou en cours de cette formation, nous dispensons les cours de conduite.

Le candidat est suivi personnellement grâce à sa fiche de suivi, par un ou deux moniteurs au maximum, selon le programme de formation suivant :

- Présentation du véhicule (connaître les principaux organes, les commandes, installation au poste de conduite, vérifications moteur, pneumatique, feux...)
- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul (savoir démarrer, s'arrêter, monter et descendre les vitesses (utilisation de la boîte de vitesse), tenir et tourner le volant, doser accélération et freinage, regarder autour de soi)
- Appréhender la route dans des conditions normales (rechercher la signalisation horizontale et verticale, savoir placer son véhicule dans les voies de circulation, adapter l'allure aux situations, détecter et franchir les intersections suivant le régime de priorité, stationner son véhicule)
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers. (Evaluer distances et vitesses maintenir les distances de sécurité, croiser dépasser, s'insérer et sortir d'une voie rapide)
- Pratiquer une conduite autonome et économique (Pratique de l'éco-conduite, utilisation du limiteur, régulateur de vitesse)
- Comportement du conducteur : notions de courtoisie, et de sociabilité / attitudes au volant
- Questions sur les vérifications intérieures et extérieures ainsi que les « 1er secours »

L'ensemble est dispensé dans des conditions diverses par temps de pluie, neige, de nuit et tant sur route de campagne que sur voie rapide et en agglomération.

Exemple de parcours de formation au Permis A2 / A1

Nous proposons des cours en salle. Ceux-ci sont collectifs sauf exception.

Ils sont dispensés sur un écran télé par un support informatique par la box Codes Rousseau-Easy Système. Ils consistent en des tests qui sont programmés par le moniteur.

Celui-ci intervient après les 40 questions du test afin de corriger, d'expliquer et de répondre aux interrogations de chacun.

Cours de code de la route : Cours spécifique de code en salle par moniteur :

- Stationnements à alternance semi-mensuelle
- Calcul distance-arrêt / temps de réaction / distance de sécurité
- Alcool / Drogue / Médicaments / Dérivatifs de l'attention (téléphone, GPS, radio, passagers)
- Vitesse / Ceinture de sécurité
- Utilisation des feux (jour et nuit)
- Placements sur les giratoires - Voies d'accélération / décélération
- Apprendre à faire un constat amiable ...

Sujets des tests de code : Ils abordent tous les thèmes relatifs à la conduite et notamment à la sécurité routière :

- Les dispositions légales en matière de circulation routière : ce thème traite de la signalisation, règles de circulation, de la vitesse, du positionnement sur la chaussée, de l'arrêt et du stationnement, du croisement et du dépassement.
- Le conducteur : ce thème traite de la vigilance à l'égard des autres usagers, de la perception, évaluation des distances de sécurité, des déficiences du conducteur et des risques sur la conduite, et notamment de la conduite sous l'emprise d'alcool et/ou stupéfiants, de la fatigue, baisse de la vigilance, de l'influence des distracteurs (téléphone), et de la vitesse.
- Les autres usagers : ce thème traite des usagers vulnérables, piétons, motos, véhicules lourds, transports en commun, véhicules d'intérêt général.
- Réglementation générale et divers : ce thème traite des documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule, du permis à points, des principales infractions et sanctions, du transport de passagers et du chargement.

Les formations sur piste se font 167,rue Pelletier D'Oisy à Saint-Amand-Montrond. Pour les heures de conduite « plateau » nos rendez-vous sont exclusivement donnés sur place, ce qui évite la perte de temps du trajet (auto-école/plateau).

Nos cours individuels de conduite moto traitent des sujets suivants, dans l'ordre ci-dessous :

L'épreuve hors circulation (ou plateau) permet de vérifier après au moins 8 h de formation :

- L'équilibre avec et sans passagers
- La maîtrise des commandes et l'utilisation de la boîte de vitesses
- L'évitement, le freinage et l'inclinaison.
- Le plateau se compose de plusieurs épreuves :
 - Maîtrise de la moto à allure réduite hors circulation (parcours sans moteur avec vérifications et parcours à allure lente avec et sans passager)
 - Maîtrise de la moto à allure plus élevée : freinage et évitement
 - L'interrogation orale (le candidat doit exposer dans un dialogue avec l'expert (l'inspecteur), ses connaissances sur un sujet tiré au sort parmi 12 fiches.)

L'épreuve en circulation :

Objectif après au moins 12 h d'apprentissage en circulation : le candidat a acquis les connaissances et les comportements nécessaires pour circuler en sécurité, sans gêner, sans surprendre et sans être surpris.

Circulation en ville route et/autoroute.

Exemple de parcours de formation Attestation A (passage du A2 au A)

Débriefing sur les années de conduite en A2 :

- Retour sur leurs expériences tant positives que négatives
- Listage de leurs interrogations et réponse tant de façon théorique que pratique.

Rappels de certaines notions théoriques (si nécessaire) :

- Règlementation, signalisation et règles de circulation.
- Positionnement du véhicule sur la chaussée.

Cours Théoriques :

- Analyse des accidents les plus caractéristiques impliquant les motocyclettes et les tricycles à moteur.
- Les forces : effet gyroscopique, force centrifuge, contre braquage.
- Risques concernant l'adhérence. (exemples : flaque de gasoil, passage d'un ralentisseur, présence de gravillons, de peintures au sol ou de plaques métalliques)

- Conseils qui permettent d'appréhender les pièges de la route, comme la conduite sous la pluie ou de nuit.
- Sensibilisation à l'importance de s'équiper en vêtements protecteurs de qualité (casque à la bonne taille et attaché, gants, pantalon, blouson avec dorsale et chaussures montantes).

Nos cours individuels de conduite moto traitent des sujets suivants, dans l'ordre ci-dessous :

Travail hors circulation (ou plateau)

- L'équilibre avec et sans passagers
- La maîtrise des commandes et l'utilisation de la boîte de vitesses
- L'évitement, le freinage et l'inclinaison.
- Maîtrise de la moto à allure réduite hors circulation (parcours sans moteur avec vérifications et parcours à allure lente avec et sans passager)
- Maîtrise de la moto à allure plus élevée : freinage et évitement

Formation en circulation

- Le candidat a acquis les connaissances et les comportements nécessaires pour circuler en sécurité, sans gêner, sans surprendre et sans être surpris.
- Circulation en ville route et/autoroute

Exemple de parcours de formation Attestation 125 cm³

Pour prétendre à cette formation, il faut avoir obtenu le permis B depuis au moins deux ans mais néanmoins, elle peut être suivie un mois avant la date anniversaire des 2 ans d'obtention de la catégorie B du permis de conduire.

La formation met en avant l'importance de la prise de conscience des risques et la nécessité de respecter les règles. Elle insiste également sur les avantages qu'il y a à adopter une conduite apaisée, respectueuse des autres et de l'environnement. C'est également une occasion unique de réfléchir au comportement et à la place que chacun occupe dans la circulation.

Rappels de certaines notions théoriques si nécessaire :

- Réglementation, signalisation et règles de circulation.
- Positionnement du véhicule sur la chaussée.

Cours Théorique :

- Analyse des accidents les plus caractéristiques impliquant les motocyclettes et les tricycles à moteur.
- Les forces : effet gyroscopique, force centrifuge, contre braquage.
- Risques concernant l'adhérence. (exemples : flaque de gasoil, passage d'un ralentisseur, présence de gravillons, de peintures au sol ou de plaques métalliques)
- Conseils qui permettent d'appréhender les pièges de la route, comme la conduite sous la pluie ou de nuit.
- Sensibilisation à l'importance de s'équiper en vêtements protecteurs de qualité (casque à la bonne taille et attaché, gants, pantalon, blouson avec dorsale et chaussures montantes).

Travail hors circulation (ou plateau)

- Prise en main du véhicule et vérifications indispensables : huile, pression et usure des pneumatiques, poignée de gaz, système de freinage
- Démarrer, s'arrêter, positionner son corps pour assurer un meilleur équilibre grâce à une juste répartition du poids
- L'équilibre avec et sans passagers
- La maîtrise des commandes et l'utilisation de la boîte de vitesses
- L'évitement, le freinage et l'inclinaison
- Maîtrise de la moto à allure réduite hors circulation (parcours sans moteur avec vérifications et parcours à allure lente avec et sans passager)
- Maîtrise de la moto à allure plus élevée : freinage et évitement.

Formation en circulation

Le candidat a acquis les connaissances et les comportements nécessaires pour circuler en sécurité, sans gêner, sans surprendre et sans être surpris.

- Adapter sa vitesse aux circonstances de la circulation.
- Placements sur la chaussée en fonction notamment des angles morts des véhicules lourds.
- Franchissement d'intersections, changement de direction (négocier un virage en sécurité).
- Dépasser en toute sécurité en tenant compte du phénomène d'aspiration

Circulation en ville route et autoroute

Exemple de parcours de formation au Permis AM

Cours de Code : Préparation par DVD

Les dispositions légales en matière de circulation routière : ce thème traite de

- La signalisation
- Les règles de circulation
- La vitesse
- Le positionnement sur la chaussée, du croisement et du dépassement

Les Forces à connaître :

- Effet gyroscopique
- Force centrifuge
- Centre de gravité
- Transfert de masse – Compenser et lutter dans un virage.

Conducteur Véhicule

- L'équipement
- Type de véhicule (documents obligatoires)
- L'entretien
- Position de conduite – maîtriser son cyclo

Les risques

- Prise de conscience des risques (alcool, drogues, médicaments)

Statistiques

- Chiffres
- Facteurs d'accidents
- Accidents impliquant les deux-roues motorisés
- Comportant en cas d'accident

Formation pratique

Entraînement hors circulation (ou plateau)

-
- La maîtrise des commandes
- L'évitement, le freinage et l'inclinaison
- Le plateau se compose de plusieurs épreuves :
 - Maîtrise du cyclo à allure réduite hors circulation (parcours sans moteur et à allure lente)
 - Maîtrise du cyclo à allure plus élevée : freinage et évitement

Entraînement en circulation